

ÉPREUVES CAPES INTERNE DE LETTRES MODERNES

01

ADMISSIBILITÉ

* Coef. 1



décembre



fin avril



Épreuve qui consiste en la rédaction et la transmission au jury d'un **dossier RAEP** (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) qui sera noté sur 20.



Ce dossier comporte **deux parties**

1

Parcours professionnel / 2 pages

Dans cette première partie, il s'agira d'aborder **les différentes étapes de son parcours professionnel**. Elles seront mises en lien avec **le référentiel des compétences de l'enseignant**.

► Conseil du jury

Éviter une narration chronologique et **privilégier une analyse et une approche problématisée structurée en axes** qui rend compte de "ses centres d'intérêts littéraires, didactiques, pédagogiques ou encore de ses expériences ou des thèmes qui permettent au candidat de valoriser son parcours et d'en souligner l'unité et la logique". (RJ 2023)

2

Projet d'enseignement / 6 pages

Dans cette seconde partie, il s'agira de **décrire et d'analyser une situation pédagogique significative**. Le candidat **indique et commente les choix didactiques et pédagogiques** qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans **le cadre des programmes et référentiels nationaux**.

► Conseil du jury

"Cette présentation s'accompagne d'un **regard réflexif** du candidat sur sa pratique. Ce **recul analytique** ne saurait se limiter aux seuls aspects organisationnels. L'on valorisera les analyses qui mobilisent **des connaissances didactiques ou théoriques**, et évitent l'écueil des appréciations trop générales, reposant sur de simples impressions". (RJ 2023)

référentiel

collège

lycée

02

ADMISSION

* Coef. 2



2h30 + 1h20



mi-avril



fin avril



Déroulé de l'épreuve



2h30 Temps de préparation



40 min Exposé



40 min Entretien



Cette épreuve se compose en **deux temps** :

1

Analyse d'une situation d'enseignement à partir d'un corpus / 2h30

Élaborer, pour un niveau donné et **à partir d'un dossier** comportant un ou plusieurs textes littéraires éventuellement accompagnés d'un ou de plusieurs documents, **un projet de séquence** d'enseignement assorti de l'**explication d'un texte** choisi par le jury. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La séquence devra comporter **une séance d'étude de la langue**.

2

Épreuve orale : exposé (40 minutes) et entretien (40 minutes) / 1h20

Durant les 40 premières minutes, il s'agira de **présenter son projet de séquence** et **son explication de texte**. Au terme de cette première partie, le candidat est invité à sortir de la salle et le jury attribut une note plancher avant de l'inviter à revenir. L'entretien débute par **un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française** et comportant **une ou plusieurs questions d'analyse grammaticale** (10 minutes) suivi de **questions en lien avec son exposé**. Un temps de 10 minutes peut être réservé à **un échange sur le dossier RAEP** du candidat.